

# ANGLARDS DE SALERS

## Séance du 11 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le onze du mois de décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'Anglards-de-Salers, légalement convoqué le 4 décembre 2020 s'est réuni une nouvelle fois dans la salle polyvalente Maurice Bergeron, sous la Présidence de Monsieur François DESCOEUR, Maire, en raison des mesures prises pour la crise sanitaire.

Nombre de Conseillers municipaux en service : 15

### **Etaient présent :**

Monsieur François DESCOEUR, Maire

Monsieur Jean-Louis DAPON, Monsieur Alain MAGNE, Monsieur André BESOGNE, Monsieur Bernard VEYSSIERE, Sébastien SIMON, Raymond BLANCHEFLEUR, Alain DEFLISQUE, François FOURNIVAL, Daniel TREMEE, Alexandra ROUSSEYRE, Nadine FAUCHER

Absents : Sandrine CHAZOULE ayant donné pouvoir à Sébastien SIMON, Brenda WALTER ayant donné pouvoir à François DESCOEUR, Thomas FAGEOLE

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2020**

### Compte Rendu

La séance a été ouverte sous la Présidence de Monsieur François DESCOEUR, Maire.

Madame Alexandra ROUSSEYRE a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal

---

Monsieur le Maire après avoir débuté la séance en interrogeant l'assemblée pour savoir s'ils avaient des questions par rapport au dernier compte rendu concernant la séance du 18 septembre 2020, personne n'ayant soulevé de remarque, le compte rendu précédent est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire débute donc par :

La campagne de dépistage pour la Covid 19 mis en place par la Région et le département avec le passage du camion sur la commune à deux reprises.

- Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération en date du 19 décembre 2019 fixant le loyer des logements communaux à compter du 01 janvier 2020. Il propose de les augmenter selon l'indice de référence des loyers (2ème trimestre 2020) soit + 0.66 %, à compter du 01 janvier 2021.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

- Monsieur le Maire présente et explique le pacte de gouvernance, en effet dans le cadre de la loi Engagement et Proximité, la Communauté de Communes du Pays de Salers a souhaité proposer la mise en place d'un Pacte de Gouvernance. Celui-ci a pour objet d'affirmer les valeurs partagées qui fondent le projet intercommunal et les modalités qui en structurent l'action.

Le Maire fait lecture de la proposition de pacte

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

- Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différents pouvoirs de Police du Maire, il propose au Conseil Municipal de prendre un arrêté d'opposition au transfert des pouvoirs de police « spéciale » du Maire au Président de la Communauté de Communes du Pays de Salers.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

- Monsieur le Maire présente la demande de modification statutaire de la Communauté de Commune du Pays de Salers, relative à l'intérêt communautaire du circuit d'auto cross. En effet, l'Entreprise Isotoner, plus grosse entreprise et employeur du territoire porte un projet de développement avec la création d'un bâtiment d'une surface de 10 000m<sup>2</sup> couverts. Afin de répondre à cette demande, il est proposé de mettre à disposition de l'entreprise le terrain d'auto cross situé à proximité directe de ses bâtiments actuels. Les associations utilisatrices de ce circuit ont été consultées et ont approuvées ce projet. Dans ce cadre il fait lecture des statuts modifiés qui ont été validés à l'unanimité en conseil communautaire le 10 décembre 2020.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

- Monsieur le Maire présente l'artiste qui viendra cette année dans le cadre du cycle « Les expos d'été au Château de la Trémolière d'Anglards-de-Salers » Cet été, il s'agit de l'exposition de l'artiste Samuel ROUSSEAU en Coordination avec la Galerie Claire GASTAUD à Clermont-Ferrand. Il propose de solliciter une subvention à la Région et à la DRAC.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

- Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la continuité de participation de 80.00 € par enfant après vérification de paiement des 120.00 € par enfant pour l'organisation du transport scolaire pour les enfants de la commune.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

- Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les travaux du renforcement BT à Menterolles objet peuvent être réalisés par le syndicat Départemental d'Energies du Cantal. Le montant total HT de l'opération s'élève à 6.920.44 € en application de la délibération du Comité syndical en date du 7 Décembre 2009 ces travaux ne seront entrepris qu'après acceptation par la commune d'un fonds de concours égal à 50 % du montant HT

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

- Dans le cadre du Projet de restauration de l'édifice de l'église st THYRSE la commune a sollicité l'intervention du C.I.T (Cantal Ingénierie & Territoires) pour l'assister dans cette mission. Pour mener à bien ce projet le C.I.T a évalué une charge de travail au forfait de 2.933.36 HT.

Monsieur le Maire explique également au conseil Municipal que la Région a mis en place dans le cadre de relance post COVID Bonus Relance, un nouveau dispositif d'aide à l'investissement des communes afin de soutenir l'économie locale. La Commune remplissant les conditions d'éligibilités, Monsieur le Maire propose de présenter le dossier de restauration de l'édifice de l'église ST THYRSE dont le démarrage des travaux est prévu en 2021. Le Conseil Municipal autorise le Maire à effectuer les démarches et à signer les documents nécessaires à la réalisation de l'ensemble de l'opération.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

- Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la situation du train national TET Aubrac qui est en danger alors qu'il est vital pour la desserte du Massif Central. Il assure une liaison quotidienne entre Béziers, Clermont-Ferrand et Paris via les hauts cantons, et le transport de milliers de personnes chaque semaine. Monsieur le Maire informe de la proposition de l'Association AMIGA (Promouvoir, sauvegarder, dynamiser le viaduc de Garabit et la ligne de l'Aubrac) de voter une motion afin de faire entendre massivement notre attachement à cette ligne et nos souhaits de la voir se développer

**Motion ADOpter A L'UNANIMITE**

- Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différentes candidatures reçu pour le remplacement de Serge Donnadiou qui a fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Après une annonce déposée au Centre de Gestion du Cantal, trois candidats ont été reçu par les adjoints et lui-même. Il propose au Conseil de prendre le candidat qui habite sur la commune, Monsieur Kevin BAPTISTE au 1<sup>er</sup> Février 2021.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

- Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée que la famille Arnal souhaite vendre le terrain de la route de Mauriac. En vue d'augmenter la réserve foncière de la commune, Monsieur le Maire propose d'acheter la Parcelle YS 39 par l'intermédiaire de l'EPF SMAF.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Il a également été évoqué :

- Le Cofinancement OPAH : La Communauté de communes du Pays de Salers s'est engagée dans une Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour une durée de cinq ans. Les communes contribueront à hauteur de 50 % de la subvention attribuée par le territoire aux propriétaires bailleurs.

- Point sur l'adressage (recensement des nouvelles adresses et prise de rendez-vous avec l'agent de la poste afin de finaliser le dossier)
- Point sur la DETR et DSIL 2021
- ECOCERT : Explication de Françoise FOURNIVAL : Introduction de nouveaux fournisseurs 33 % , ouverture du compte Agrilocal 15, le suivi de la cantine
- Borne de recharge véhicule électrique : Prématuré pour la Commune pour l'instant
- Concours Départemental des Chevaux pour 2022 : Avis favorable sous diverses conditions
- Limitation de vitesse : Jean-Louis a donné la réponse du Conseil Départemental aux demandes faites pour la limitation à 30 pour la traverse du bourg et 50 dans le hameau du Chambon
- Commission des Travaux : Jean Louis présente le relevé des lieux pour lesquels les routes seront refaites : Voleyrac, La Marronnie, Bouisse (une partie)

Monsieur le Maire clôt les débats à 23h remercie le conseil municipal et lève la séance.